

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,
Lundi 7 Novembre 2011 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, *Président de séance*, Patrice CHAPALAIN, Michel QUAIREAU, Valérie ROBART, Jean-Claude BIRON, Jacques RIGALLEAU, Sébastien GUILLOT, Florence BONHOMMEAU, Guillaume LOIZEAU, Sylvie GABORIT, Olivier ABILLARD, Patrick MERLE, Joël GIRAUD, Nicole CHARRIER et Sylvia GUIHOT.

Absents et excusés : Mme et MM. Danielle FOUCHIER (donne pouvoir à Thierry RICHARDEAU), Sébastien POTÉREAU et Stéphane GILBERT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvia GUIHOT.

Le Compte rendu de la réunion du 3 Octobre 2011 est lu et approuvé.

↳ COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE PALLUAU

➤ Compte rendu de réunion du 20 Octobre 2011

Monsieur le Maire nous fait part des sujets évoqués à cette réunion :

- Convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Celle-ci a pour objet un soutien à certains commerces et artisans du Pays de Palluau. Monsieur le Maire a demandé et obtenu que les rencontres avec la C.M.A. ne se fassent pas uniquement sur Palluau mais aussi sur l'ensemble des communes.
- Renégociation du prêt Crédit Foncier pour la Maison d'Accueil de Falleron. Monsieur le Maire a demandé et obtenu qu'avant toute décision une analyse prospective soit réalisée.

➤ Mise en place d'un Plan Local de l'Habitat

Monsieur le Maire commente et soumet à débat le projet au travers des 3 documents : Diagnostic, Orientations stratégiques, Programme d'actions.

L'une des actions majeures est la mise en place d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont les objectifs prioritaires sont :

- l'amélioration de la performance énergétique des logements,
- l'adaptation du parc au vieillissement et au handicap,
- la résorption des éventuelles situations d'habitat indigne,
- la mise sur le marché de logements privés à loyer conventionné.

Le Conseil Municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable sur la mise en place d'un Plan Local de l'Habitat.**

↳ VIE ASSOCIATIVE

➤ Sono portable : mise à disposition et caution

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité de mettre cette sono portable à la disposition des associations ligneronnaises sur demande écrite et par le versement d'une caution d'un montant de 300 €.**

↳ ÉCONOMIE, FINANCES ET TOURISME

➤ Taxe de séjour 2012

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que les tarifs de la Taxe de séjour pour l'année 2012 restent inchangés et modifie la période de perception qui sera du 1^{er} Avril au 30 Septembre.

➤ Réforme de la fiscalité de l'urbanisme - Taxe d'aménagement

Après présentation par Monsieur Michel QUAIREAU de cette réforme, le Conseil Municipal décide de maintenir le taux de 1 % pour cette nouvelle taxe d'aménagement, en remplacement de la Taxe Locale d'Équipement.

Résultat du vote à main levée : 16 votants, 14 oui et 2 abstentions.

↳ AFFAIRES SCOLAIRES ET VIE CULTURELLE

➤ Demande de dérogation

Nous n'avons pas reçu à ce jour cette demande.

↳ URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE

➤ Modification numéros Rue du Fleureau

Suite à la demande du Centre des Impôts de Challans, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier deux numéros de la Rue du Fleureau comme suit :

- Parcelle ZC 279 : 2 Rue du Fleureau au lieu de 19 Rue des Mimosas,
- Parcelle ZC 482 : 2 bis Rue du Fleureau au lieu de 2 Rue du Fleureau.

➤ Acquisition Allée du Val Fleuri

Suite à la demande de Madame Corine PÉROCHEAU, domiciliée 15 Allée du Val Fleuri à St Christophe du Ligneron, le Conseil Municipal accepte de lui céder une partie d'un terrain communal (12 m²), se trouvant devant l'entrée de son garage, compte tenu d'un intérêt partagé (résultat du vote à main levée : 16 votants, 13 oui, 1 non et 2 abstentions), au prix de 10 € le m² (résultat du vote à main levée : 16 votants, 12 oui, 1 non et 3 abstentions). Le Conseil Municipal précise que cette cession sera soumise à un déclassement et à une enquête publique.

➤ Assainissement - Extension réseau EU La Joséphine : convention SYDEV

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'estimation présentée par le SYDEV concernant une extension de 75 mètres du réseau électrique pour le poste de refoulement pour les travaux du réseau eaux usées Quartier de la Joséphine pour un coût total de 6 180,00 € HT dont une participation restant à la charge de la Commune d'un montant de 3 708,00 €.

➤ Assainissement collectif - Participation pour raccordement tarifs 2012

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la revalorisation de la participation au raccordement à l'égout pour l'année 2012 comme suit :

- en lotissement communal : 255,00 €,
- en lotissement privé ou hors lotissement : 973,00 €,

et précise que cette participation est définie pour chaque arrêté de permis de construire en 2012.

➤ Vendée Eau - Convention pour la mesure de débit des poteaux incendie 2011/2012

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention présentée par Vendée Eau concernant leur décision d'entreprendre, à leur charge, la première mesure de débit des poteaux d'incendie en Vendée, pour le compte des communes adhérentes, pour alimenter la future base de données SIG de la protection contre les incendies créée par Géo Vendée et le SDIS de la Vendée et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

➤ **ZAC Aménagement du Centre Bourg - Modalités de la concertation**

Après présentation de la synthèse des études préalables (3 réunions thématiques et présentation de divers scénarii), le Conseil Municipal, considérant l'intérêt démontré de retenir la procédure Zone d'Aménagement Concerté pour ce type d'opération, **décide d'engager cette concertation.**

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES**

➤ **Agence postale communale : sécurisation des locaux**

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société CT.CAM de Mouilleron le Captif concernant l'installation d'un système pour la protection et la sécurisation des locaux pour un montant de 1 773,20 € TTC.**

➤ **CU "Le Lignerion" - Devis SYDEV et Participation pour Voirie et Réseaux**

Suite à une demande de Certificat d'Urbanisme n° 11C0033, concernant le lieu-dit "Le Lignerion", adressée par Monsieur Jérôme SOCHARD de St Christophe du Lignerion, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis présenté par le SYDEV concernant une extension du réseau électrique de 60 mètres pour un montant estimé de 5 820,00 € et fixe à 100 % la Participation pour Voirie et Réseaux qui sera demandé au pétitionnaire.**

➤ **Sydev - Redevance d'occupation du domaine public avec ERDF**

Suite à la demande du SYDEV concernant la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) versée par ERDF, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité de :**

- **calculer la redevance** en prenant le seuil de la population totale de la Commune issu du recensement en vigueur au 1^{er} Janvier de chaque année,
 - **fixer le montant de la redevance** pour occupation du domaine public au taux maximum applicable à notre commune, soit Plafond de Redevance = (0,183 Population - 213) € pour les communes dont la population est supérieure à 2 000 habitants et inférieure ou égale à 5 000 habitants, et de revaloriser annuellement ce taux tel que cela est prévu à l'article R.2333-105 du Code Générale des Collectivités Territoriales,
 - **laisser le bénéfice de cette redevance** au SYDEV, autorité concédante qui perçoit cette recette en application du contrat de concession conclu avec ERDF.
-

↳ **DIVERS**

➤ **Commune de Saint Paul Mont Penit - Élaboration d'une PLU**

La Commune de Saint Paul Mont Penit nous informe, par délibération en date du 30 Mai 2011, la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme et a décidé de nous associer à l'élaboration au cours de réunions d'étude.

➤ **Plan électro-secours**

ERDF, conformément au Nouveau Contrat de Service Public signé avec l'Etat, s'engage à fournir en électricité dans les 5 jours après une coupure électrique un lieu de vie par commune en France. Le lieu choisi en 2005 est l'EHPAD.

Suite à un courrier du 27 Octobre dernier adressé par la Préfecture concernant la mise à jour de ce plan, le Conseil Municipal s'interroge sur le maintien de l'EHPAD compte tenu de l'existence d'un groupe électrogène.

En l'absence de la connaissance de la durée de son autonomie, les élus débattent sur 2 autres lieux possibles : la salle de sports ou l'espace mairie (bureau, salles polyvalentes).

Il est convenu d'interroger l'EHPAD préalablement et, dans le cas d'une autonomie supérieure à 5 jours sur l'EHPAD, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à choisir entre les deux autres lieux.

➤ Problème déchets verts

Suite à la rencontre avec TRIVALIS du 17 Octobre dernier et la réunion de la Commission Environnement de la Communauté de Communes de Palluau du 26 Octobre 2011, Monsieur le Maire demande à la Commission Tri et Environnement d'étudier et de statuer :

- d'une part sur la collecte des déchets dans la perspective du transfert de l'activité de notre déchetterie vers le futur pôle environnemental communautaire de St Paul Mont Penit : déchets verts, cartons, encombrants, textiles, spécificité des entreprises,
- d'autre part sur les solutions alternatives ou complémentaires en vue de réduire les déchets végétaux.

Monsieur le Maire, après avoir rappelé la préoccupation des Ligneronnais (signature de 450 pétitionnaires) ainsi que ses interventions auprès du Conseil Communautaire, interroge les élus sur le maintien d'un service de proximité dédié aux déchets végétaux à la fermeture de notre déchetterie prévue mi-2012.

Une très grande majorité s'exprime favorable à sa mise en œuvre.

La Commission Tri et Environnement doit proposer les modalités de fonctionnement en examinant le projet sous l'angle du développement durable : social, économique, environnemental.

↳ QUESTIONS DIVERSES

➤ Fondation du Patrimoine

Dans son courrier du 2 Novembre dernier, la Fondation du Patrimoine nous fait part du "vif succès" de la souscription. De ce fait, elle a décidé de budgéter **une subvention complémentaire de 11 338,00 €**.

Pour concrétiser cet apport financier, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité la convention de financement présentée par la Fondation du Patrimoine** concernant la souscription du 16 Mai 2011 en faveur du **projet de restauration de notre Église** et **autorise** Monsieur le Maire à signer la dite convention.

➤ Signature Contrat Vie et Jaunay

Dans le cadre de la signature du Contrat Régional de Bassin versant Vie et Jaunay, Monsieur le Maire nous informe de ses échanges avec Monsieur Jean-Claude MERCERON, Président, au sujet des projets de réhabilitation du Ligneron et d'arrosage des terrains de football par des solutions plus économiques et respectueuses de l'environnement. Une rencontre est prévue au printemps 2012.

➤ Contournement Est : courrier au Conseil Général de la Vendée

Monsieur le Maire nous informe que la DUP relative à l'accès définitif au TMB-ISDND, lancée par TRIVALIS, n'a pu aboutir pour des raisons juridiques et financières. Le projet est dorénavant pris en charge par le Conseil Général, en vue du contournement Est, à vocation principale de déviation poids lourds. Nous sommes dans l'attente de plus de précisions.

➤ Conseil Général : proposition d'acquisition

Suite à un courrier en date du 18 Octobre dernier du Conseil Général de la Vendée concernant une proposition de cession d'une maison d'habitation située au Moulin de la Forêt, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

➤ Demande de l'Association Zic'Action

Pour permettre à cette association à vocation musicale de pouvoir répéter, le Conseil Municipal décide de mettre à disposition une maison communale Rue Jean Yole. Après une vérification concernant les normes de sécurité, l'association s'engage à mettre en place un système permettant une isolation phonique.

Avant le démarrage, une rencontre avec les riverains est programmée afin de favoriser une cohabitation durable.

Pour extrait,
Affiché le 15 Novembre 2011,
Le Maire, Thierry RICARDEAU,